



Enfant sur lieu de travail

Par **claudio**, le **30/01/2011** à **11:57**

Bonjour,

Je suis commerçant, et une de mes salariées vient travailler plusieurs fois par semaine avec son fils de 4 ans. je lui ai demandé à plusieurs reprises de bien vouloir trouver une solution mais, elle n'en fait rien et continue. je lui ai précisé que ce n'était pas un endroit pour son enfant et que nous avions déjà été victime il y a quelques temps d'un braquage à main armée et qu'elle devrait imaginer les conséquences si cela devait se reproduire en présence de son fils.

résultat: rien. elle persiste et signe, enfant toujours la...

quel sont mes droits?? que puis-je faire???

merci de votre aide.

Par **Marion2**, le **30/01/2011** à **11:59**

Son fils a 4 ans ! Il ne va pas à l'école ?

Par **claudio**, le **30/01/2011** à **12:24**

elle vient avec lui le mercredi, vendredi, samedi soir (parfois jusqu'à 23h00) et dimanche.
nous sommes un commerce de loisirs ouvert 7j/7

Par **P.M.**, le **30/01/2011** à **19:08**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR à la salariée la mettant en garde contre ses agissements puisqu'elle n'a pas tenu compte de vos avertissements oraux et que dorénavant vous lui interdirez formellement d'amener son enfant sur le lieu de travail et que si elle ne respectait pas cet ultime avertissement écrit, vous devriez la sanctionner d'une manière plus ferme ...